



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le monsieur Silvio Gaudio, directeur général/greffier-trésorier, de la Municipalité de Lacolle, que lors de la séance ordinaire tenue le 9 juin 2026, les conseillers ont adopté le projet de règlement numéro **2026-0256** intitulé :

RÈGLEMENT 2026-0256 « **TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX** »

Ce projet de règlement vise à établir la rémunération du maire et des conseillers municipaux, incluant notamment :

- Le salaire de base du maire et des conseillers;
- L'allocation de dépenses;
- Les modalités de versement;
- Le cas échéant, toute indexation annuelle;
- Toute autre condition relative à la rémunération des élus.

L'adoption du règlement 2026-0256 « Traitement des élus municipaux » sera adopté à la séance ordinaire du 7 juillet 2026.

DONNÉ CE 10 juin 2026

Silvio Gaudio, directeur général/greffier-trésorier